

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

VILLE DE LYON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1124

Attribution d'une subvention à l'Association Jacques Cartier pour l'organisation des 28es Entretiens Jacques Cartier en 2015

Direction des Relations Internationales

**Rapporteur** : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

## SEANCE DU 1 JUIN 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 3 JUIN 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1124 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION JACQUES CARTIER POUR L'ORGANISATION DES 28ES ENTRETIENS JACQUES CARTIER EN 2015 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1992, la Ville de Lyon apporte une contribution financière à l'organisation des Entretiens Jacques Cartier, organisés chaque année par l'Association Centre Jacques Cartier. Créé en 1984, ce Centre, dont le siège est situé 26 place Bellecour à Lyon 2<sup>e</sup>, a pour objectif principal d'intensifier les échanges culturels et économiques et de promouvoir les activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, la ville de Montréal et plus généralement, le Québec et le Canada.

Depuis 30 ans, cette coopération très riche s'est concrétisée par la mise en place d'une plateforme d'échanges et de recherche inter-universitaires facilitant la rencontre des mondes académiques, économiques, institutionnels et culturels en langue française.

En 2015, l'Association Centre Jacques Cartier qui s'est dotée d'une nouvelle gouvernance, propose une évolution qui prend en compte la nécessité d'encourager le transfert de connaissances entre universitaires et monde économique et souhaite mettre en avant les pratiques innovantes et l'entrepreneuriat.

Les Entretiens Jacques Cartier se tiennent deux années de suite à Lyon et la troisième année à Montréal. L'édition 2014 des Entretiens Jacques Cartier qui s'est déroulée à Montréal du 2 au 10 octobre a donné lieu à 30 colloques, attiré 2 500 participants dont 600 conférenciers (universitaires, chercheurs, élus, chefs d'entreprises). Ce fut l'occasion pour la Ville de Lyon d'effectuer une mission inscrite dans le cadre du partenariat existant avec Montréal et de renouveler l'accord de coopération entre les deux villes.

En 2015, les Entretiens Jacques Cartier, dont c'est la 28<sup>e</sup> édition, se dérouleront à Lyon du 30 novembre au 3 décembre. Cette année encore, ce sera l'occasion pour de nombreuses personnalités montréalaises et québécoises de venir rencontrer leurs homologues lyonnais pour se réunir autour d'une quinzaine de colloques de très grande qualité, tenus par des chercheurs de renom sur des sujets d'actualités qui questionnent et intéressent les grandes métropoles dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens. Un ou deux colloques seront organisés conjointement par les Villes de Lyon et de Montréal sur les thématiques relevant de leurs compétences et centres d'intérêt.

Ces Entretiens présentent un intérêt local pour la Ville de Lyon car ils renforcent le partenariat et favorisent une meilleure connaissance des bonnes pratiques montréalaises et lyonnaises, à travers la mobilisation et la rencontre de nombreux élus et représentants du monde économique, culturel et universitaire lyonnais et montréalais.

Par ailleurs, ces Entretiens réunissent de nombreuses organisations de la société civile lyonnaise, renforçant ainsi l'image et le dynamisme de la Ville de Lyon. Cette manifestation contribue à sensibiliser les citoyens lyonnais sur les liens importants existants entre Lyon et Montréal, sur les coopérations universitaires qui résultent de ces Entretiens et sur les valeurs d'ouverture et de partage que représentent la Francophonie et son inter-culturalité.

En 2015, la Ville de Lyon souhaite soutenir l'Association Centre Jacques Cartier pour l'organisation des Entretiens du même nom, manifestation d'envergure qui valorise le potentiel intellectuel et de recherche des institutions lyonnaises, enrichit les échanges et les partages d'expérience.

Afin de permettre la préparation et l'organisation de ces 28<sup>es</sup> Entretiens Jacques Cartier, dont le budget prévisionnel s'élève à 511 800 €, la Ville de Lyon propose d'allouer une subvention de 21 000 €, au titre de l'année 2015, à l'Association Centre Jacques Cartier.

En 2014, une subvention de 22 000 € a été allouée à la Fondation pour l'Université de Lyon pour l'organisation des 27<sup>es</sup> Entretiens Jacques Cartier, par délibération n° 2014/472 du 22 septembre 2014.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu l'avis du Conseil du 2<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

### **DELIBERE**

1-Une subvention de 21 000 € est allouée à l'Association Centre Jacques Cartier, située 26 place Bellecour à Lyon 2<sup>e</sup>, pour l'organisation des 28<sup>es</sup> Entretiens Jacques Cartier, du 30 novembre au 3 décembre 2015.

2-La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'opération ACTEURS, programme LOCAUXRI de la Direction des relations internationales, ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE